

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2016**

**Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 12 mai 2016, sous la  
présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore**

<b>Etaient présents :</b>	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, Mrs BARDE, MAURON, PECHOUX, M. BOISIER, JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT.
<b>Excusés :</b>	Mme Françoise DESMIDT, Mme Edda GRASSET, Mme Cécile PERRET
<b>Pouvoirs :</b>	Mme Françoise DESMIDT à M. Xavier BOSSAN Mme Edda GRASSET à M. Michel MOINE Mme Cécile PERRET à Mme Peggy SAINT-JEVEINT
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Daniel ANSELMETTI

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2016 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

**MARCHES FORMALISES SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

✎ Signature le 18/04/2016 d'un avenant au marché « restructuration et extension de la mairie » avec SERRAND TP de 3.090,92 € HT soit 3.709,10 € TTC pour des travaux complémentaires à la démolition.



**MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



**DECISIONS PRISES** dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Décisions du 21 mars 2016

N° 2016-008 – Signature du marché SAS GONCET de 4.987,35 € HT soit 5.984,82 € TTC pour le nettoyage et le débouage du circuit de chauffage de l'extension de l'école maternelle.

N° 2016-009 – Signature du marché PYROTECHNIE RENE BARON de 7.280 € HT soit 8.736 € TTC pour la fourniture du spectacle pyrotechnique du 2 juillet 2016.

#### Décisions du 31 mars 2016

N° 2016-010 – Signature du marché ERDF de 8.812,53 € HT soit 10.575,04 € TTC pour le raccordement électrique provisoire / extension mairie (hors marché).

N° 2016-011 – Signature du marché ERDF de 6.855,30 € HT soit 8.226,36 € TTC pour le déplacement du raccordement électrique / extension mairie (hors marché).

N° 2016-012 – Signature du marché SAS GONCET de 2.036,97 € HT soit 2.444,36 € TTC pour le remplacement de plomberie supplémentaire, maison Vuillard.

#### Décisions du 4 avril 2016

N° 2016-013 – Signature du marché LA FRETA de 2.028 € HT soit 2.433,60 € TTC pour l'entretien des espaces verts des Pragnères.

N° 2016-014 – Signature du marché GIROD MORETTI de 2.577,95 HT soit 3.093,54 € TTC pour la réparation de brise-soleil au groupe scolaire côté maternelle.

#### Décisions du 11 avril 2016

N° 2016-015 – Signature du marché GIROD MORETTI de 8.500 € HT soit 10.000 € TTC pour des travaux sur la coursive du groupe scolaire côté primaire.

N° 2016-016- Signature du marché SAS PELLEGRINI de 2.270 € HT soit 2.724 € TTC pour des travaux de serrurerie à l'église.

#### Décision du 25 avril 2016

N° 2016-017 – Signature du marché VERDET de 2.030 € HT soit 2.436 € TTC pour la réalisation d'une aire de jeux en sol souple à l'école maternelle.

#### Décision du 2 mai 2016

N° 2016-018 – Signature du marché CROCHET ESPACES VERTS de 11.600 € HT soit 13.920 € TTC pour l'aménagement d'un massif au groupe scolaire, côté primaire.

#### Décisions du 17 mai 2016

N° 2016-019 – Signature du marché SAS DORREGO de 10.746,75 € HT soit 12.896,10 € TTC pour le ravalement des façades nord et ouest du cercle hippique.

N° 2016-020 – Signature du marché TERRASSEMENT & AMENAGEMENT PETIOT Stéphane de 5.782,60 € HT soit 6.939,12 € TTC pour la réalisation de la clôture du temple.

N° 2016-021 – Signature du marché TERRASSEMENT & AMENAGEMENT PETIOT Stéphane de 1.962,60 € HT soit 2.355,12 € TTC travaux sur la station de relevage d'Intriat.

N° 2016-022 – Signature du marché COSEEC France de 4.125 € HT soit 4.950 € TTC pour le complément de clôture du terrain derrière la salle des fêtes de la Vignette.



**DELIBERATION N° 2016031 – REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la participation de la commune de Samognat, pour la scolarisation des enfants domiciliés au sud du hameau de Condamine-la-Belloire, s'élève à 19.998,72 € arrondi à 19.998,70 € pour l'année scolaire 2014-2015 (soit 15.50 élèves x 1.290,24 €).

**DELIBERATION 2016032 – EMPLOIS JEUNES ETE 2016**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la création de 12 emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'agents des services techniques, sur les mois de juillet et août pour une durée de 2 semaines chacun. Il précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures et que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe.

**DELIBERATION 2016033 – FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT ANNEE 2016**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement pour l'année 2016, moyennant une participation égale à 0.30 € par habitant.

**DELIBERATION 2016034 – PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX ACTIVITES EXTERIEURES DES GRILLONS POUR L'ETE 2016**

Le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et deux voix contre d'attribuer une participation financière aux familles qui inscriront leur(s) enfant(s) aux mini-camps d'été selon les modalités ci-après :

- CAMP 1 : pour les CM à Montalieu (5 jours)                      tarif : 285 €/enfant                      participation communale : 40 €/enfant
- CAMP 2 : pour les CE à Samognat (5 jours)                      tarif : 235 €/enfant                      participation communale : 30 €/enfant
- CAMP 3 : pour les petits à Izernore (La Vignette) 3 jours                      tarif : 115 €/enfant                      participation communale : 15 €/enfant

Ces aides seront réservées aux enfants des familles résidant sur la Commune d'Izernore et au lotissement du Molard Barlet sur la commune de Samognat.

Le versement de l'aide sera effectué à l'association Les Grillons sur présentation par celle-ci d'un état récapitulatif et nominatif des participants aux séjours et qui fera apparaître l'adresse précise de chaque enfant.

Le montant des aides allouées par la commune d'Izernore devra faire l'objet d'une inscription sur les factures remises aux familles.

**DELIBERATION 2016035 – SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DE PARIS & DE LA France AUX JO 2024**

Le Conseil Municipal décide par 18 voix pour et 1 voix contre d'apporter son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique.

**DELIBERATION 2016036 – AIDE FINANCIERE ACCORDEE A UN COMMERCANT DE LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'aider au maintien de l'institut Vaness Beauté sur la commune et à titre exceptionnel de procéder à l'effacement d'une partie de la dette pour 1.500 €.

### **DELIBERATION 2016037 – MOTION DE SOUTIEN à l’Etablissement Public Foncier (E.P.F.)**

Le Conseil Municipal :

- décide à l’unanimité d’apporter son soutien à l’action de l’Etablissement Public Foncier de l’Ain et demande le maintien de cet organisme dans sa structure actuelle.
- refuse catégoriquement toute idée d’extension de l’Etablissement Public foncier de l’Ouest Rhône-Alpes (EPORA) sur le territoire du Département de l’Ain,
- refuse tout prélèvement de fiscalité supplémentaire auprès des ménages et des entreprises du Département au profit d’un outil d’Etat qui n’apporterait rien de plus que l’outil local,
- respecte les actions menées à ce jour par l’ensemble des acteurs locaux en faveur du logement social.
- respecte le principe de libre administration des collectivités locales.
- affirme que l’EPF de l’Ain remplit complètement son rôle auprès des collectivités locales, des politiques locales tout en accompagnement des politiques d’Etat.

### **DELIBERATION N° 2016038 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PROTECTION DES VITRAUX DE L’EGLISE**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de solliciter une subvention au taux maximal (80 %) auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour aider au financement des travaux de protection des vitraux de l’église qui répondent du patrimoine.

➤ Devis estimatif	21.484,00 € HT
➤ Subvention au taux maximal de 80 %	17.187,20 €
Autofinancement communal	4.296,80 €

### **DELIBERATION N° 2016039 – ACQUISITION DE TERRAIN ET D’UN ENSEMBLE IMMOBILIER**

Le Conseil Municipal décide par 18 voix (Mme Marie-Josèphe DUPUIS, concernée, ne prend pas part à cette délibération) d’acquérir auprès de Mme Marie-Josèphe DUPUIS les biens désignés ci-après pour la somme globale de 185.000 €.

<u>Section</u>	<u>Numéro</u>	<u>Zonage</u>	<u>Superficie</u>
AB	150	UA	402 m <sup>2</sup>
AB	247	UA	45 m <sup>2</sup>
AB	248	UA	1 m <sup>2</sup>
<b>TENEMENT IMMOBILIER</b>		<b>Sous total 1</b>	<b>448 m<sup>2</sup></b>
AB	77	NL	7460 m <sup>2</sup>
<b>TERRAIN EN NATURE DE PRE</b>		<b>Sous total 2</b>	<b>7460 m<sup>2</sup></b>

Il est également décidé, dans le cadre du projet d’aménagement communal, de se porter acquéreur de petites parcelles proposées par le vendeur en complément de ses terrains.

Il s’agit d’un ensemble composé des terrains suivants :

- B sur Belloire de 2 223 m<sup>2</sup>
- Parcelle AH53 au Pelocier de 2 m<sup>2</sup>
- Emplacement d’un poste de relevage de 14 m<sup>2</sup>



## **AVENANTS & CONVENTIONS**

- ☞ Avenant N° 1 à la convention relative à la facturation et au reversement de la redevance prélèvement eau potable.
- ☞ Convention avec la Chambre d'agriculture pour assistance sur le projet de déménagement du cercle hippique.

## **TRAVAUX**

- M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet « les balcons de l'Oignin » pour lequel il est décidé d'établir un permis d'aménager.
- Le Conseil Municipal prend connaissance du projet commercial et d'habitat pour les maisons Mossière et Recordon.
- M. le Maire fait le point concernant les différents travaux en cours sur la commune.
- Le Conseil Municipal décide de l'achat d'un camion en remplacement de celui qui a été volé en août 2015.

## **MUSEE**

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan de l'inauguration AIN ARCHEO et de la manifestation « Nuit au musée ».

## **FLEURISSEMENT**

Le Comité de Fleurissement procèdera aux plantations à partir du 24 mai 2016.

## **DIVERS**

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet EQUIRANDO 2017.

Le Conseil Municipal est informé du refus émanant de l'académie nationale concernant le projet « Nuit à l'école », et prend connaissance de la lettre de réponse de M. le Maire.

M. le Maire rapporte au Conseil Municipal les plaintes des administrés concernant des problèmes de pollution industrielle.